



Partnering with The Vaccine Fund

Mise à jour février 2004

Rapport de situation

à
l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
et au
Fonds mondial pour les vaccins

par le Gouvernement de

PAYS :	COMOROS
---------------	----------------

Date de soumission : **28 mai 2004**

Période considérée : de **janvier à Décembre 2003**. (*l'information*

fournie dans ce rapport DOIT

faire référence à l'année civile précédente)

(Ne cocher qu'une case) :

Rapport initial	<input type="radio"/>
Premier rapport annuel de situation	<input type="radio"/>
Deuxième rapport annuel de situation	<input checked="" type="radio"/>
Troisième rapport annuel de situation	<input type="radio"/>
Quatrième rapport annuel de situation	<input type="radio"/>
Cinquième rapport annuel de situation	<input type="radio"/>

Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.

**Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et aux collaborateurs de GAVI*

Formulaire de Rapport de situation : Table des matières

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
 - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
 - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
 - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.2 Principales activités
 - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
 - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
 - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
 - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

2. Viabilité financière

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (indiquer année à venir)

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année...
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année

Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

5. Points à vérifier

6. Commentaires

7. Signatures

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les vaccins.

1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

1.1.1 Gestion des fonds SSV

Veillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).

Veillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.

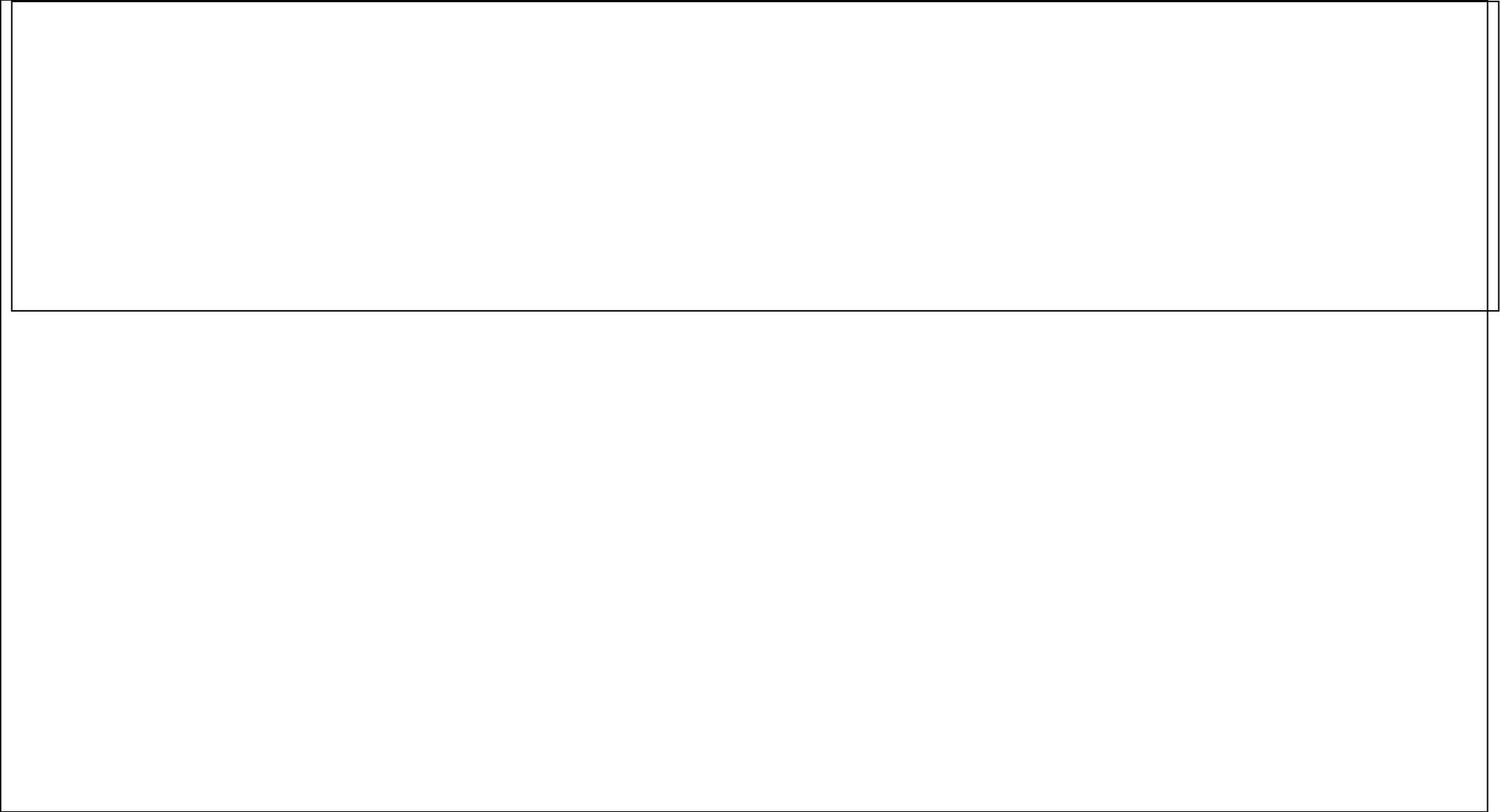
Les fonds sont gérés par le Ministère des Affaires sociales et des Reformes Administratives en charge de la santé, en collaboration avec les membres du CCIA. Le panel des signatures est constitué de quatre personnes notamment le Ministre des Affaires Sociales et de la Reforme Administrative, le Directeur National de la Santé, le Secrétaire Général du Croissant Rouge Comorien et le Représentant de l'OMS aux Comores. Le compte fonctionne avec une triple signature et le chéquier GAVI est gardé par le Coordonnateur National du Programme Elargi de vaccination.

Chaque sortie de fonds est précédée d'une requête soumise au CCIA par la coordination nationale du PEV. Après approbation du CCIA les fonds sont débloqués et utilisés directement par la Coordination nationale du PEV en concertation avec les Directeurs Généraux de la Santé au niveau des îles.

Les pièces justificatives sont gardées au bureau du PEV après vérification. Les fonds sont utilisés directement à partir du compte GAVI- Comores. Un rapport financier est requis après la réalisation de chaque activité et à la fin de l'année. Ce rapport est présenté aux membres du CCIA lors des réunions régulières (trimestrielles)

Un plan de travail annuel a été élaboré par la coordination du programme élargi de vaccination avec les activités à financer par les partenaires et le Fonds GAVI.

Au cours de l'année 2003 le compte GAVI a été approvisionné en deux temps : il s'agit de US \$ 17 000 et de US \$ 100 000. Ces fonds sont planifiés pour la mise en place des incinérateurs dans les districts, la formation du personnel et pour le renforcement de la coordination du PEV tant au niveau national qu'au niveau des îles autonomes.



1.1.2 Utilisation du soutien aux services de vaccination

Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/Fonds pour les vaccins.

Fonds reçus pendant l'année considérée US \$ 117 000

Solde (report) de l'année précédente _____ **US \$ 13 000**_____

Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 2003_ _

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant			
		SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région/État/Province	District	
Vaccins					
Matériel pour injections					
Personnel					
Transports					
Entretien et frais généraux					
Formation	14006.82	765	2143	8721	459
IEC / mobilisation sociale					
Action d'information					
Supervision					
Suivi et évaluation					
Surveillance épidémiologique					
Véhicules					
Équipement chaîne du froid					
Autres (préciser)					
Total :					
Solde pour l'année suivante :					

**Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ».*

Veuillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée.

Veuillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel.

Activités réalisées en 2003

Les fonds GAVI ont été utilisés en avril 2003 pour former 74 médecins, sages femmes et infirmiers de différents niveaux des trois îles. Les vaccins de l'hépatite B et les seringues AD pour l'hépatite B et pour le BCG ont été pris en charge par GAVI

Par ailleurs d'autres activités financées par l'UNICEF et l'OMS ont été réalisées. Ces activités sont entre autres :

- Formation de 5 responsables nationaux sur la viabilité financière du PEV
- Elaboration du plan de viabilité financière pour le PEV
- Participation des responsables nationaux à des conférences internationales
- L'approvisionnement en vaccins et matériels de vaccination
- Organisation des campagnes de vaccination à Mohéli et à Anjouan. (2 passages par Ile en 2003) :

1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD) *(s'il a été réalisé dans votre pays)*

*Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?
Si oui, veuillez annexer le plan.*

OUI

xNON

Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.

Veillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le COD a été examiné et approuvé.

Veillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture).

Les indicateurs de couvertures vaccinales sont inclus dans l'enquête intégrale qui aura lieu au premier semestre 2004

1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée

Début des vaccinations avec le vaccin nouveau et sous-utilisé : MOIS **juin ANNÉE **2003****

Veillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds mondial pour les vaccins, y compris les problèmes éventuels.

Nous avons réceptionné deux lots de vaccins contre l'hépatite B durant l'année 2003 : 69300 doses de vaccins de 10 doses et 663 doses de vaccins monodoses. La chaîne de froid a été respectée lors du transport.

1.2.2 Principales activités

Veillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

*La formation de 74 agents de santé sur les modules MLM
Introduction progressive de l'hépatite B dans tous les districts
Introduction de seringues ATB pour les vaccins BCG*

1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin

Veillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.

Seulement la première tranche de USD 13000 a été utilisée pour la formation des managers du PEV

1.3 Sécurité des injections

1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections

Veillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.

Au cours de l'année 2003 les seringues AD et boîtes de sécurité servant à l'introduction de l'hépatite B , ainsi que les seringues AD pour le BCG ont été réceptionnés

1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants

Veillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
--------------------	------------------	---------------------	--------------------	-----------------------------

<p>1. Existence d'un document de politique nationale sur la sécurité des injections d'ici fin 2001</p> <p>2. introduction des seringues autobloquantes dans la vaccination de routine avant fin 2002.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer le document de politique nationale de sécurité des injections • Former des agents de santé sur l'utilisation des seringues auto bloquantes • Commander des seringues AD et des réceptacles de sécurité de la prochaine commande des vaccins • Construire des incinérateurs appropriés dans les districts • Sensibiliser de la communauté pour la sécurité des injections et pour le bénéfice des seringues AD • Supervision / suivi continue des agents de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'action pour améliorer la sécurité des injections et l'élimination sans risque du matériel d'injection a été élaboré. • Depuis début 2003 les vaccins BCG à l'instar des autres vaccins sont administrés à l'aide des seringues autobloquantes. • Les réceptacles de sécurité (5 litres) sont fournis en même temps que le matériel d'injection • Les seringues autobloquantes sont acceptées par la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les incinérateurs bien que le besoin soit exprimé ne sont pas encore construits dans les districts. Peu de fournisseurs en matière de construction d'incinérateurs disponibles au niveau national • L'élimination des injections ne se fait pas toujours dans les conditions requises 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire les incinérateurs dans les districts. • Organiser la formation sur la sécurité des injections et l'élimination sans risque du matériel d'injections
---	--	--	--	---

1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces).

L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre de la sécurité des injections :

Les US \$ 17000 versés dans le compte GAVI n'ont pas encore été utilisés. Ces fonds sont prévus pour la construction des incinérateurs.

2. Viabilité financière

Rapport initial :

Décrire brièvement le calendrier et les principales mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.

Premier rapport annuel de situation : Soumettre le plan de viabilité financière complété dans les délais prescrits et décrire l'assistance qui sera nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.

Le plan de viabilité financière a été soumis au secrétariat GAVI et après examen par le CEI il doit être révisé et finalisé d'ici juin 2004. Des termes de références ont été soumis pour demander le concours d'un consultant international afin d'appuyer l'équipe nationale sur la finalisation du PVF en tenant compte des remarques faites par le CEI.

Deuxième rapport annuel de situation : Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur. Préciser, dans le tableau 2 ci-dessous, la proportion annuelle du soutien sur cinq ans de GAVI/FV qu'il est prévu d'échelonner sur dix ans et de cofinancer avec d'autres bailleurs de fonds.

NON applicable

Tableau 2 : Sources (prévues) de financement du nouveau vaccin (préciser)

Proportion de vaccins financés par	Proportion annuelle de vaccins									
	20..	20..	20..	20..	20..	20..	20..	20..	20..	20..
Proportion financée par GAVI/FV (%)										
Proportion financée par le Gouvernement et par d'autres sources (%)										
Financement total pour (nouveau vaccin) *										

* Pourcentage de la couverture par le DTC3 (ou par le vaccin contre la rougeole dans le cas de la fièvre jaune) constituant l'objectif de vaccination avec un vaccin nouveau et sous-utilisé

Rapports subséquents : Résumer les progrès accomplis au regard de la stratégie de financement, des actions et des indicateurs du PVF ; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés pour réaliser les stratégies et les actions décrites. Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis vers la viabilité financière. Préciser le montant des fonds reçus jusqu'à présent par rapport à celui qui était attendu l'année précédente et cette année, ainsi que les mesures prises pour résoudre d'éventuelles difficultés. Actualiser les estimations relatives aux coûts et au financement du programme en accordant une attention particulière à l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années. Pour l'année précédente et l'année en cours, actualiser les estimations du financement attendu, qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le PVF, en prenant en compte les fonds reçus à ce jour. Pour les trois prochaines années, actualiser

tout changement dans les projections de coûts et de financement. Les mises à jour doivent être effectuées au moyen des tableaux et outils standard utilisés pour l'élaboration du PVF (versions les plus récentes disponibles à l'adresse <http://www.gavittf.org> rubrique « *FSP guidelines and annexes* », puis français). Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (indiquer année à venir)

La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien à la sécurité des injections pour l'année à venir.

3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

Confirmez/actualisez les données de base approuvées après examen de la proposition de pays : les chiffres doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.

Tableau 3 : Mise à jour des réalisations en matière de vaccination et objectifs annuels

Nombre de	Réalizations et objectifs								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DÉNOMINATEURS	575982	591533	607504	623907	640753	658053	675820	694743	714196
Naissances	17279	17746	18225	18717	19223	19742	20275	20842	21426
Décès de nourrissons	1019	1047	1075	1104	1134	1165	1196	1230	1264
Nourrissons survivants	16260	16699	17150	17613	18088	18577	19078	19613	20162
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de DTC (DTC1)*	14322	13830	10688	80% 14974	85% 15909	88% 16471	90% 16845	90% 16845	90% 18146
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 3 ^e dose de DTC (DTC3)*	11131	12422	15368	13909					
NOUVEAUX VACCINS**	NA	NA	NA	Hep B					

Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de (nouveau vaccin)	11131	12422	80% 14580	14450	85% 15909	88% 16471	90% 16845	90% 16845	90% 18146
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 3 ^e dose de (nouveau vaccin)	NA	NA	NA	4918	85% 15909	88% 16471	90% 16845	90% 16845	90% 18146
Taux de perte de *** (nouveau vaccin)	NA	NA	NA	ND	20%	15%	15%	15%	15%
SÉCURITÉ DES INJECTIONS****									
Femmes enceintes vaccinées / à vacciner avec le TT	28799	29577	30375	31195	32038	32903	33791	34737	35710
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec le BCG	17316	17030	9828	13799					
Nourrissons vaccinés / à vacciner contre la rougeole	10917	10977	7087	11716					

* Indiquer le nombre exact d'enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés (avec le DTC seul ou associé)

** Utiliser trois lignes pour chaque nouveau vaccin introduit

*** Indiquer le taux de pertes exact enregistré au cours des années passées.

**** Insérer les lignes nécessaires

Veillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé, ainsi que les chiffres qui diffèrent de ceux qui sont indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

Il n'y a pas de changement notable dans les données de base ,les objectifs et les taux de perte par rapport au plan approuvé par GAVI

3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) **pour l'année 2005** (indiquer l'année à venir)

Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

Les vaccins et matériels de vaccination prévus dans le plan d'approvisionnement 2003 ont été fournis via le central d'achat de Copenhague

Tableau 4 : Nombre estimé de doses de vaccin (pour un seul conditionnement) – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds mondial pour les vaccins)

		Formule	Pour l'année 2005
A	Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de hepatite B (nouveau vaccin)		16471
B	Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière	%	100%
C	Nombre de doses par enfant		3
D	Nombre de doses	$A \times B / 100 \times C$	49413
E	Coefficient de perte estimé	(voir liste tableau 3)	1.25
F	Nombre de doses (y compris pertes)	$A \times C \times E \times B / 100$	52751
G	Stock régulateur de vaccins	$F \times 0,25$	13188
H	Stock anticipé de vaccins au début de l'année		18950
I	Total doses de vaccin demandées	$F + G - H$	46989
J	Nombre de doses par flacon		10
K	Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)	$(D + G - H) \times 1,11$	40447
L	Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)	$I / J \times 1,11$	NA(L'hepatite B ne nécessite pas de seringues de reconstitution)
M	Total réceptacles de sécurité (+ 10% des besoins)	$(K + L) / 100 \times 1,11$	449

Remarques

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hep B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.
- **Pertes de vaccins :** Les pays doivent planifier un taux maximum de perte de : 50% pour un vaccin lyophilisé en flacons de 10 ou 20 doses ; 25% pour un vaccin liquide en flacons de 10 ou 20 doses ; 10% pour tout vaccin (liquide ou lyophilisé) en flacons de 1 ou 2 doses.
- **Stock régulateur :** Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] * 0,25.
- **Stock anticipé de vaccins au début de l'année... :** Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.
- **Seringues autobloquantes :** Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de doses de vaccins demandées au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.
- **Seringues pour reconstitution :** seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.
- **Réceptacles de sécurité :** Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où un réceptacle sera utilisé pour moins de 100 seringues.

Tableau 5 : Taux et coefficients de perte

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 3.

3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année... ..(indiquer l'année à venir)

Tableau 6 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec (Utiliser un tableau par vaccin - BCG, DTC, rougeole et TT, et les numéroté de 4 à 8)

	TABLEAU N 6.1	Formule	Pour l'année 2005	Pour l'année 2006
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre BCG	#	16471	16845
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de	A x B	16471	16845
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	18283	18698
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes¹	D x 0,25	4571	4675
F	Total seringues autobloquantes	D + E	22845	23373
G	Nombre de doses par flacon	#	20	20
H	Coefficient de perte de vaccins⁴	2 ou 1,6	2	2
I	Nombre de seringues pour reconstitution² (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	1828	1870
J	Nombre de réceptacles de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	274	280
	TABLEAU N 6.2	Formule	Pour l'année 2005	Pour l'année 2006
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre DTC	#	16471	16845
B	Nombre de doses par enfant	#	3	3
C	Nombre de doses de	A x B	49413	50535
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	54848	56094

¹ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

² Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre de seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

E	Stock régulateur de seringues autobloquantes ³	$D \times 0,25$	13712	14023
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	68560	70117
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins ⁴	2 ou 1,6	1,25	1.25
I	Nombre de seringues pour reconstitution ⁴ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	Nombre de réceptacles de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	761	778
	TABLEAU N 6.3	Formule	Pour l'année 2005	Pour l'année 2006
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre la Rougeole	#	16471	16845
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de	$A \times B$	16471	16845
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	$C \times 1,11$	18282	18698
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes ⁵	$D \times 0,25$	4570	4674
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	22852	23372
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins ⁴	2 ou 1,6	1.33	1.33
I	Nombre de seringues pour reconstitution ⁶ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	243	248
J	Nombre de réceptacles de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	256	262
	TABLEAU N 6.4	Formule	Pour l'année 2005	Pour l'année 2006
A	Nombre femmes devant être vaccinés contre TT ⁷	#	32903	33791
B	Nombre de doses par enfant (pour le TT: par femme)	#	2	2
C	Nombre de doses de	$A \times B$	65806	67582
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	$C \times 1,11$	73045	75016

³ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

⁴ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre de seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

⁵ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

⁶ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre de seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

⁷ GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe toutes les femmes en âge de procréer, GAVI/le FV fourniront un maximum de 2 doses pour les femmes enceintes (nombre estimé en fonction du total des naissances).

E	Stock régulateur de seringues autobloquantes⁸	$D \times 0,25$	18261	18754
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	91306	93770
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins⁴	2 ou 1,6	1.25	1.25
I	Nombre de seringues pour reconstitution⁹ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	Nombre de réceptacles de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	1013	1041

Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

Les quantités sont restées les mêmes que celles qui étaient prévues

4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
Taux de couverture DTC3	- Année 2003 : TCV DTC3= 65%	- Année 2003 : TCV DTC3= 85.72%	Aucune	2004 = 80% TCV DTC3
Taux de couverture Hep B3	- Année 2003 : TCV Hep B3=80%	Année 2003 : TCV Hep B3= 30.31%	Les vaccins n'ont été administrés qu'à partir du	2004 = 80% TCV Hep B3

⁸ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

⁹ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre de seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

			mois de juin 2003 car il nous a fallu faire la formation MLM d'abord. En outre, cela s'est fait de façon progressive au niveau des districts. Nous n'avons pas introduit le vaccin sur tout le territoire le même jour.	
--	--	--	---	--

5. Points à vérifier

Vérification du formulaire complété :

Point :	Complété	Commentaires
Date de soumission		
Période considérée (année civile précédente)		
Tableau 1 complété		
Rapport sur le CQD	NA	
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD	OUI	
Rapport sur la sécurité des injections	OUI	
Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)	NA	
Tableau 2 complété		
Demande de vaccin nouveau complétée	OUI	
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)	OUI	
Comptes rendus du CCI annexés au rapport	OUI	
Signatures du Gouvernement	OUI	
Approbation par le CCI	OUI	

6. Commentaires

→ Commentaires du CCI/du Groupe de travail régional :

Les données qui figurent dans ce rapport sont vérifiées par le comité technique du CCIA et reflètent la réalité du terrain. Les changements fréquents au niveau des hauts responsables du ministère ayant la santé dans ses attributions ont eu un impact négatif sur le rythme de réalisation des programmes de santé publique en cours dont la vaccination.

Le processus de changement de spécimens sur le panel des signatures entre le Ministre sortant et l'actuel Ministre d'Etat, Ministre des affaires sociales a été long et a eu pour conséquence qu'en 2002 les fonds prévus pour la formation des Managers du PEV n'ont pas été débloqués. Il a fallu attendre avril 2003.

Il est encourageant de constater que malgré les problèmes politiques actuels en cours liés au conflit de compétence entre les institutions de l'Union des Comores et les institutions des îles, il existe une collaboration assez étroite entre le programme national élargi de vaccination avec les directions de la santé des îles qui supervisent l'exécution de ce programme dans tous les districts de santé.

Un espoir est né avec la mise en place des institutions prévues par la nouvelle constitution. Cette étape qui marque la fin d'une double crise institutionnelle et constitutionnelle, laisse présager la redynamisation des activités des secteurs sociaux en général et celles de la santé en particuliers

Au niveau programmatique le PEV est intégré systématiquement dans les plans d'action annuels de chaque direction de la santé de chaque île. Les partenaires au développement, en l'occurrence les agences du système des Nations Unies ont des plans d'actions annuels conjoints tant au niveau national qu'au niveau insulaire. Ces plans reflètent la contribution des uns et des autres en ce qui concerne le PEV ainsi que les autres programmes de santé publique. Cette innovation au niveau programmatique facilite la coordination des activités appuyées par les partenaires par la partie nationale, permet d'être plus efficace et efficient.



7. Signatures

Pour le Gouvernement de

Signature :

Fonction :

Date :

Les soussignés, membres du Comité de coordination interagences, approuvent ce rapport. Les signatures avalisant ce document ne constituent en rien un engagement financier (ou juridique) de la part de l'institution ou de l'individu partenaire.

La responsabilité financière fait partie intégrante du suivi des rapports de résultats par pays assuré par GAVI/le Fonds pour les vaccins. Elle se fonde sur les exigences habituelles du gouvernement en matière de vérification, telles qu'elles sont énoncées dans le formulaire bancaire. Les membres du CCI confirment que les fonds reçus ont été vérifiés et comptabilisés conformément aux exigences habituelles du gouvernement ou du partenaire.

Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature	Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature

~ Fin ~